

Image not found or type unknown



Propriétaire de meuble en dépôt vente décédé et pas d'héritiers.

Par **passion_old**, le **22/08/2007** à **21:45**

Bonjour,

Mon ami vient de reprendre depuis le 1er juillet 2007 un magasin d'antiquité qui a une activité de dépôt vente. Nous sommes en train de lister tous les objets en DV et d'en informer les propriétaires. A ce titre nous leur faisons signer un nouveau contrat a notre entête. Un des courriers envoyé est revenu en mentionnant que le propriétaire n'habitait plus a l'adresse indiquée .Après plusieurs recherches, j'ai appris qu'il était décédé le 27/08/2004 et que ces meubles ?étaient en dépôt vente depuis 09/2002. J'ai appelé la mairie, les pompes funèbres, personne ne connaît les héritiers. Que dois-je faire? Puis je ?être considéré comme propriétaire des meubles?? y-a t-il un délai plus long a respecter?